

COMMUNE DE POURNOY LA CHETIVE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 05 août 2019 n°06/2019

Convocation du 11 juillet 2019

L'an deux mil dix-neuf, le cinq août à quatorze heure, le conseil municipal, légalement convoqué par Madame le Maire, se rassemble en séance ordinaire sous sa présidence.

Présents :

Mme MICHEL, Mme MAURICE, Mr. CASTELLO, Mme FIEVET, M^{me} GENGENBACHER, Mr HARAUX, Mme MERLIER, Mr WINGERT-DESUERT

Procurations :

M^{me} HIRSCH a donné procuration à Mme MAURICE

Absent(s) excusé(s) :

Absents non excusé(s):

Mr ROHRMANN, Mr BRUCKER

Secrétaire de séance : Madame Lauriane GROSSE

Ordre du jour

1. Annulation DCM 06/05/2019
 2. Demande de Fonds de Concours Cimetière
 3. Convention de prestations de services informatiques par Metz Métropole
 4. Divers
-

DCM n° 01/06/2019

ANNULATION DCM 06/05/2019

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'annulation de la DCM 06/05/2019 concernant l'appel du fond de concours pour le cimetière.

Madame Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'une erreur s'est glissé dans le devis de CIMTEA qui nécessite un recalcul du fonds de concours.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal charge Madame le Maire de l'exécution et l'autorise à annuler la DCM 06/05/2019.

DCM n° 02/06/2019

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS CIMETIERE

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à une erreur de calcul sur le Devis de CIMTEA, une nouvelle demande de Fonds de Concours doit être établie.

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération du 26 juin 2017, le conseil de communauté de Metz Métropole a voté l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de maximum 100 000€ pour 1 à 3 projets.

COMMUNE DE POURNOY LA CHETIVE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 05 août 2019 n°06/2019

Afin d'effectuer l'extension du site funéraire pour la construction des caves urnes dans le cimetière de Pournoy La Chétive,

Il est proposé le rajout de 6 caves urnes :

- 6 Columbarium Ambre 1 case SERENIUM rose clarté, Semelle
- 70x70x8, Couvercle 60x60x6/4cm
4 urnes diamètre 20cm par case y compris cuve polymère
- Réalisation au m² d'une aire pavée (57,44m²)
- Pose de l'ensemble

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 12 283,28HT soit
14 739,94TTC

Il est donc demandé de solliciter Metz Métropole pour bénéficier d'une 2ème demande de Fonds de Concours.

Le plan de financement proposé est le suivant :

(Le calcul se fait sur les sommes arrondi)

➤ Montant prévisionnel des travaux :	14 740,00TTC
➤ FCTVA (16,404%) :	2 418,00€
➤ Reste à charge à la commune :	6 162,00€
➤ Fonds de Concours :	6 160,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de solliciter le fond de concours, et d'adopter le plan de financement proposé.

Le Conseil Municipal charge le Maire de l'exécution et l'autorise à signer tous les documents.

DCM n° 03/06/2019

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES INFORMATIQUES PAR METZ METROPOLE

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la mise en place d'une convention de prestations de services informatiques par Metz Métropole.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal charge Madame le Maire de l'exécution et l'autorise à signer tous les documents.

Pournoy-la-Chétive, le 05 août 2019.
Le Maire, Martine MICHEL

